

LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) En perspective
- 2) L'appel des...
- 3) La relance un peu poussive
- 4) L'emploi des handicapés
- 5) Le portrait du...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Remaniement : les ministres dont Macron pourrait se passer... Et les indispensables



De gauche à droite : Jacqueline Gourault, Sébastien Lecornu, Nathalie Loiseau et Jean-Baptiste Lemoyne. (Montage Obs - AFP)

Christophe Castaner va quitter le poste de porte-parole du gouvernement pour prendre la direction de La République en Marche. Un mini-remaniement s'annonce...

Peut-on à la fois porter la parole du gouvernement et d'un parti politique ? La réponse est non, et Christophe Castaner va devoir abandonner son poste une fois désigné à la direction de La République en Marche. S'il devrait conserver le secrétariat aux Relations avec le Parlement, son départ du porte-parolat pourrait provoquer un remaniement à minima.

D'autant que plusieurs ministres déçoivent, ou sont inexistantes. "La question du manque de notoriété de certains ministres est une fausse polémique", nuance un député de la majorité. "L'important, c'est le message politique émis par le gouvernement dans son ensemble." Or, poursuit-il, "on a mis des personnalités politiques marquées à droite sur des ministères économiques, on a besoin de mieux mettre en valeur la jambe sociale du gouvernement." Après six mois en fonction, revue des tops et des flops du gouvernement.

Les invisibles dont Macron pourrait se passer

Ils peinent à exister médiatiquement et à porter leurs dossiers. Des ministres qu'Emmanuel Macron pourrait remplacer sans que personne ne s'en rende compte, ou presque :

Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires. Présent ce mardi avec Emmanuel Macron pour la présentation de la politique de la Ville, Jacques Mézard est un inconnu pour l'immense majorité des Français : 79% ne le connaissent pas ! (sondage Odoxa pour "Le Figaro" et franceInfo les 8 et 9 novembre). Il ne parvient pas à incarner le volet social de l'action de l'exécutif, ce qui contribue à déporter le gouvernement sur la droite. A la tête d'un gros ministère – logement, ville, collectivités locales – cet élu local de 69 ans, membre du Parti radical de gauche, a remplacé Richard Ferrand en juin. Il n'a pas su "vendre" la baisse de 5 euros des APL. Mais était-ce possible ? Ses crédits sont en forte baisse dans le budget 2018.

Florence Parly, ministre des Armées. L'ex-socialiste a davantage fait les gros titres pour la polémique autour de sa rémunération à la SNCF et son parachute doré à son départ d'Air France que pour son action à la tête d'un ministère pourtant stratégique.

Jacqueline Gourault et Geneviève Darrieussecq. A quoi servent les deux ministres du MoDem sinon à représenter le parti de François Bayrou, renfort décisif de la campagne présidentielle ? Entrées au gouvernement pour compenser le départ de François Bayrou et de Marielle de Sarnez, elles n'ont pas d'attributions particulières : Jacqueline Gourault est ministre auprès du ministre de l'Intérieur et Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

Parmi les fidèles macronistes, il y a ceux qui brillent et ceux qui restent dans l'ombre. Sébastien Lecornu et Brune Poirson, tous les deux secrétaires d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, appartiennent à

la seconde catégorie. "Le président trouve qu'elle n'imprime pas", confie un conseiller de l'Élysée au "Parisien", au sujet de Poirson. Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne se fait discret.

Quant à Benjamin Griveaux, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, son nom revient pour remplacer Christophe Castaner au poste de porte-parole du gouvernement – il était l'un des porte-parole de Macron durant la campagne présidentielle. Cette promotion lui assurerait une belle exposition médiatique. Il en aurait bien besoin, car pour l'instant, lui qui a manifesté son intérêt pour une candidature à la mairie de Paris est presque invisible.

Les ministres issus de la société civile sont, pour la plupart, très peu connus du grand public et ne peuvent exister que s'ils portent une réforme d'ampleur. Certains n'ont pas eu cette chance au cours des six premiers mois du quinquennat. Comme Nathalie Loiseau, ancienne directrice de l'ENA, ministre chargée des Affaires européennes, et Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées. Femme engagée issue du milieu associatif, cette dernière a annoncé une réforme visant à "améliorer les dispositifs d'insertion professionnelle" des personnes handicapées, pour le premier semestre 2018. Enfin, la secrétaire d'État chargée des Transports, Elisabeth Borne, est restée discrète depuis son entrée en fonction. L'ex-présidente de la RATP a surtout dû assumer le gel des investissements décidés cet été, et doit rassurer usagers et élus qui craignent une réduction du nombre des gares SNCF. Elle prépare des "assises de la mobilité" et une loi de programmation pour 2018.

Les travailleurs mais encore trop discrets

A l'inverse, certains membres du gouvernement compensent une relative discrétion par un travail solide et reconnu. Courage, le travail paye... parfois.

Muriel Pénicaud. L'ancienne dirigeante d'entreprise a eu la lourde responsabilité de porter la première réforme sensible du quinquennat : les ordonnances sur le code du Travail. Quoi qu'on pense du bien-fondé de ces mesures, la ministre du Travail ne s'en est pas si mal sortie. Elle a manœuvré habilement pour éviter un front syndical. Pour autant, les slogans entendus dans les manifestations n'ont pas suffi à assurer la notoriété de Muriel Pénicaud : 50% des Français ne la connaissent pas, selon Odoxa. Surtout, l'ex-présidente de Business France est sous le coup d'une enquête préliminaire au sujet de l'organisation d'une soirée à Las Vegas, organisée autour d'Emmanuel Macron avant la présidentielle. En cas de mise en examen, elle devrait quitter le gouvernement.

Nicole Belloubet. La ministre de la Justice a fait voter les lois de moralisation de la vie politique, premiers textes du quinquennat adoptés fin juillet. Venue du Conseil constitutionnel, Nicole Belloubet a hérité de textes préparés par François Bayrou avant son départ forcé du gouvernement. Mais ce n'est pas fini, car une révision constitutionnelle est en préparation. Viendront aussi la réforme de la carte judiciaire et la procédure pénale.

Françoise Nyssen. Les milieux culturels connaissent bien et respectent leur ministre, qui dirigeait les éditions Actes Sud. En 2018, elle veut mettre l'accent sur la culture "de proximité", en

particulier dans les écoles et les bibliothèques. Pour l'instant, Françoise Nyssen fait peu de vagues. Principal faux pas : elle compte porter plainte à la suite d'un article du "Monde" concernant un projet de rapprochement de France Télévisions et de Radio France.

Frédérique Vidal. Issue de l'univers de l'université et de la recherche, Frédéric Vidal a la lourde charge de porter la très explosive réforme de l'enseignement supérieur. Inconnue de 75% des Français, elle est parvenue à réformer l'admission post-bac sans trop de vagues.

Agnès Buzyn. En six mois, la ministre des Solidarités et de la Santé a montré sa solidité, malgré des dossiers difficiles : affaire du Levothyrox et polémique autour de l'extension des vaccins obligatoires, notamment. Solidité, également, pour répondre aux questions dans l'hémicycle de l'Assemblée ou pour défendre le budget de la sécurité sociale.

Les stars qui déçoivent

Ces personnalités disposent d'une incontestable notoriété, mais elles peinent à incarner l'action du gouvernement. Elles peuvent sans doute mieux faire !

Nicolas Hulot. Il est le ministre le plus célèbre et le plus populaire du gouvernement, avec 47% de bonnes opinions, selon Odoxa. Personne ne doute de l'engagement écologiste de Nicolas Hulot, mais a-t-il les moyens de sa politique ? Son plan climat est ambitieux, pourtant sa traduction concrète est lointaine et son financement, incertain. Le ministre d'État a aussi reporté à "2030 ou 2035" l'abaissement de la part du nucléaire... sans pour autant mettre en œuvre les moyens qui permettraient de tenir ce nouveau calendrier. Ajoutons qu'il a avalé tout un plat de coulevres : Ceta, néonicotinoïdes, glyphosate, inertie sur le dieselgate... Le rapport sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, qui sera remis le 1er décembre, aura valeur de test.

Jean-Yves Le Drian. Son bilan comme ministre de la Défense de François Hollande est salué unanimement. Mais le voici devenu ministre des Affaires étrangères, où on le voit bien peu... si ce n'est pour critiquer son ex-président. Pour l'instant, c'est Emmanuel Macron, et seulement lui, qui porte la parole de la France. Le Breton s'en accommode : "Je mets du charbon dans les soutes. Je suis le second du président. A l'arrière-plan", se justifie-t-il.

Le cancre qui accumule les erreurs

Ministre de l'Agriculture, **Stéphane Travert** a réussi à exister, mais rarement à son avantage. Il s'oppose à Nicolas Hulot sur le glyphosate et défend bien maladroitement les agriculteurs, puisqu'il perd régulièrement ses arbitrages. Des députés En Marche ont même écrit à Emmanuel Macron pour se plaindre de ne pas avoir été suffisamment associé à ses États généraux de l'alimentation. L'ancien socialiste doit rectifier le tir, au risque de passer pour le ministre des lobbies.

Les valeurs sûres de la Macronie

Ils existent médiatiquement et portent leurs dossiers. Ce sont souvent ceux qui disposent d'une notoriété et d'une expérience qui leur confèrent un certain "savoir-faire". La "vieille politique" n'a pas dit son dernier mot !

Gérard Collomb. A 70 ans, l'ex-maire de Lvon

est le doyen du gouvernement. Un âge avancé qui lui vaut un vilain surnom, rapporté par "Le Parisien" : "Son Altesse Sénilissime". Gérard Collomb serait fatigué. Il a pourtant profité de l'été pour se démultiplier sur le terrain – lutte contre les incendies, faits divers, camp de migrants à Calais. Et cet allié de la première heure du chef de l'Etat fait le job pour lequel on l'a nommé : incarner le visage sécuritaire de l'exécutif. Il porte un message anti-immigration et monte au front sur l'antiterrorisme. C'est lui, plus que la ministre de la Justice, qui a porté la transposition dans le droit commun de certains mesures relevant de l'état d'urgence. Prochains chantiers : la police de la sécurité du quotidien.

Bruno Le Maire et Gérald Darmanin. Le ministre de l'Economie et son compère chargé des Comptes publics ont défendu la hausse de la CSG et la baisse de l'impôt sur la fortune, tout en renvoyant dans les cordes leurs anciens amis députés Républicains. "Ils sont parfait pour renvoyer la droite dans les cordes", s'amuse un député En Marche. Pourtant, la presse se fait l'écho d'un climat de suspicion entre l'Elysée et Le Maire, surtout depuis que le ministre a commandé une enquête sur le fiasco de la taxe sur les dividendes, du temps où Macron était conseiller de Hollande. Gérald Darmanin semble davantage apprécié pour son sens politique, à tel point que son nom est cité pour devenir porte-parole du gouvernement. Le jeune élu de Tourcoing aurait refusé.

Annick Girardin. Elle est, avec **Jean-Yves Le Drian**, la seule ministre rescapée du précédent quinquennat. Elue du Parti radical de gauche, Annick Girardin est une ministre des Outre-mer active, très présente sur le terrain après le passage de l'ouragan Irma sur les Antilles.

Julien Denormandie. Ce proche parmi les proches d'Emmanuel Macron – il a été son conseiller à Bercy et s'est occupé de la structuration du mouvement En Marche – prend peu à peu ses marques au secrétariat d'Etat à la Cohésion des territoires, où il s'occupe plus particulièrement du logement. Il fait figure de favori pour remplacer Christophe Castaner comme porte-parole du gouvernement.

Du côté des ministres de la société civile, plusieurs s'en sortent assez bien. A l'Education, Jean-Michel Blanquer est l'un des rares ministres à collectionner les Unes de magazines. Il a détricoté une à une les réformes du précédent quinquennat (réforme du collège, rythmes scolaires) et prépare désormais une réforme du bac. Sur l'égalité des femmes et des hommes, Marlène Schiappa se démultiplie pour donner son avis à chaque polémique. Parfois maladroit, souvent brouillon, mais l'essentiel est là : convaincre que le gouvernement se préoccupe de l'égalité entre les sexes. Une présence médiatique à relativiser, car 60% des Français ne la connaissent pas, selon Odoxa. Outre le fait d'avoir fait tomber Jean-Christophe Cambadélis, alors patron du Parti socialiste, aux législatives, Mounir Mahjoubi apporte au gouvernement son expertise des enjeux du numérique. Quant à Laura Flessel, elle est la plus populaire du gouvernement, après Nicolas Hulot. Comme l'ancien animateur d'Ushuaïa, sa popularité la précède, et s'explique davantage par ses médailles olympiques que par ses premiers pas de ministre des Sports. Un peu de temps (et le suivi de l'organisation des JO 2024) lui permettront de faire mouche.



Baptiste Legrand Journaliste

II) L'appel de 100 élus locaux contre "l'abandon" des territoires par Macron



François Kalfon Conseiller régional PS d'Ile-de-France.

Dans une tribune initiée par le conseiller régional PS d'Ile-de-France François Kalfon, une centaine d'élus locaux ancrés à gauche expriment les raisons de leur colère.

Partout dans le monde, le phénomène inexorable de métropolisation creuse de profondes inégalités entre les territoires alors même que, s'il était conçu non pas comme un écrasement, mais comme une collaboration avec les territoires environnants, il pourrait être bénéfique.

D'un côté, les métropoles, territoires conquérants, éduqués et mobiles, et, de l'autre, une immense « périphérie », territoires populaires, ruraux, postindustriels, périurbains, banlieues, tous désintégrés sous l'effet d'une nouvelle ère de la mondialisation libérale.

Dans ces territoires délaissés, nous constatons le même sentiment de déclassement, la même crainte de relégation ou d'abandon. Les mêmes symptômes entraînant les mêmes maux, nous voyons partout le même mouvement, la même tendance : désarroi, crise de confiance en la politique, repli identitaire, poussée constante de l'extrême droite.

Au Royaume-Uni, le plus fort soutien au Brexit s'est ainsi trouvé dans le cœur des Midlands et autour de certaines vieilles villes industrielles du Nord. Aux Etats-Unis, le vote Trump (« le Brexit puissance trois », comme l'a lui-même déclaré le président américain) s'est également concentré dans le Midwest rural, dans les banlieues tentaculaires de Floride avec leur électorat blanc modeste ou encore dans la Rust Belt, cette ceinture des anciens bastions industriels, comme le Michigan, l'Ohio ou l'Illinois, tandis que New York ou San Diego (proche de la Silicon Valley) épousaient une ligne sociale-libérale. En Allemagne, en dépit de la victoire d'Angela Merkel, le parti d'extrême droite AfD a connu une progression historique dans l'électorat, jouant sur la peur du déclassement, la crise migratoire et un clivage qui se ravive entre l'Ouest et l'Est, l'AFD réalisant des scores très importants en Saxe.

En France, le Front national est arrivé une nouvelle fois au second tour de l'élection présidentielle. Ce parti perce chaque jour un peu plus dans les campagnes, les territoires périurbains et ouvriers, les périphéries et banlieues des grandes villes. Dans notre pays, la concentration territoriale s'accélère à vue d'œil, détruisant toujours plus d'emplois et provoquant sans cesse plus de départs des populations dans les périphéries des métropoles.

La détestation des territoires est dans notre pays une pente structurelle issue de l'alliance des politiques libérales et d'une haute administration d'Etat mondialisée (Cour des comptes, Bercy et Trésor en tête) qui n'a jamais véritablement

véritablement digéré les lois de décentralisation et cultive, dans un réflexe typique de l'Ancien Régime, une méfiance historique vis-à-vis des territoires (Michel Rocard l'avait parfaitement illustré dans un manifeste, Décoloniser la province). Emmanuel Macron en est la parfaite incarnation, le triomphe même. Comme pour les filiales de grands groupes du CAC 40, les territoires sont aujourd'hui classés tantôt en « centres de profit », en « espaces high po » (pour « haut potentiel »), « high-tech » ou alors, pour une immense majorité spatiale, en « centres de coûts ». Est-ce réellement cela le nouvel âge de l'aménagement du territoire français ?

Dans tous les cas, ce mépris social et territorial s'illustre très clairement dans la véhémence avec laquelle le gouvernement orchestre la reprise en main technocratique des collectivités locales par une « élite sachante ». Tout est minutieusement orchestré et programmé : mise sous tutelle des budgets locaux, retour au contrôle a priori des décisions, baisse des concours financiers de l'Etat, suppression de leviers fiscaux dont les produits seront – comme toujours – imparfaitement compensés, réduction du nombre de contrats aidés mettant à mal tout le secteur associatif de proximité, baisse drastique des crédits de contractualisation, notamment dans le champ de la politique de la ville, de l'insertion, de la ruralité ou encore du logement social.

Mais enfin, à défaut d'inventer la Datar du XXI^e siècle, ne pourrait-on pas faire confiance aux territoires plutôt que de les asphyxier à petit feu par un social-libéralisme à bout de souffle dont plus personne, ni en Europe ni dans le monde, ne semble réellement vouloir ? Face à cette vision comptable, nous proposons une vision plus humaine et sociale.

Nous voulons transformer notre colère en une énergie positive. Nous ne manquons pas d'idées pour rationaliser les dépenses publiques, notamment en mettant fin aux doublons avec les services de l'Etat dans des domaines aussi variés que la formation professionnelle, l'économie, l'emploi, l'environnement ou encore les routes et les transports. Chaque jour, nous nous levons en ayant la ferme ambition d'innover, de coller au plus près des transformations sociétales, des nouvelles attentes de nos citoyens.

Nous déployons le très haut débit qui facilitera à terme le développement du télétravail dans notre pays. Nous développons de nouvelles activités artisanales qui embauchent près de 100 000 personnes chaque année. Nous installons des moyens de transport adaptés qui permettent à nos populations de rester dans des territoires auxquels elles sont attachées tout en allant travailler au sein de pôles économiques de proximité. Qui aujourd'hui a entendu parler des « contrats de réciprocité ville-campagne », contrats par lesquels les espaces ruraux proches des aires métropolitaines fournissent en circuit court des produits de qualité aux écoles et, inversement, par un appui technique du CHU de l'aire métropolitaine, des maisons de santé sont implantées dans l'aire rurale de proximité ? Qui pour se demander comment les métropoles et les territoires environnants peuvent participer à une même dynamique territoriale convergente ? Villes connectées, territoires ruraux numériques, open data pour de nouveaux usages économiques, innovations en matière de mobilité, éco- et agroquartiers, projets d'investissements créateurs d'emplois de proximité, nos villes ne manquent pas d'idées et de projets.

La suffisance de nos nouvelles élites empêche parfois le discernement nécessaire pour voir,

entendre et – peut-être – accepter que le développement décentralisé de notre pays permette aussi des gains de PIB et de bien-être social.

En Ile-de-France, haut lieu de la concentration démographique et économique, le Grand Paris Express – métro circulaire reliant les banlieues entre elles pour désengorger Paris – a été lancé après des années de tergiversations. Il serait temps qu'à l'échelle nationale nous mettions fin au réseau ferroviaire en étoile où tout transite par Paris, et qu'enfin des moyens soient investis par l'Etat pour boucler les projets de transports interterritoriaux.

C'est un nouveau logiciel politique qu'il nous faut inventer. Nos territoires ont de la colère, de l'indignation, mais aussi de l'énergie et de l'ambition. Sans une nouvelle République décentralisée et mature, sans confiance dans les territoires, notre pays demeurera paralysé, bloqué et malade. Il y a urgence à nous aider à créer cette nouvelle dynamique en faveur des territoires.

Les signataires :

François Kalfon, conseiller régional d'Ile-de-France, conseiller municipal de Melun, membre de la direction collégiale du Parti socialiste ; Jérôme Lambert, député de la Charente ; Henri Cabanel, sénateur de l'Hérault ; Christophe Ferrari, maire du Pont-de-Claix, président de Grenoble Métropole ; Cléo Schweitzer, conseillère régionale du Grand-Est ; Stéphane Raffalli, maire de Ris-Orangis, conseiller départemental de l'Essonne, vice-président de Grand Paris Sud ; Thierry Suaud, maire de Portet-sur-Garonne, conseiller régional d'Occitanie ; Jocelyne Rejasse, maire de Vayres, conseillère départementale de la Haute-Vienne ; Olivier Girardin, maire de La Chapelle-Saint-Luc, vice-président du Grand Troyes ; Maï Haeffelin, conseillère régionale des Pays de la Loire ; Jean-Pierre Roussarie, maire de Coulounieix-Chamiers, vice-président du Grand Périgueux ; Wilfried Schwartz, maire de La Riche, vice-président de Tours Métropole ; Elisabeth Jutel, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine ; Henri Valès, président de la communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges, maire de La Charité-sur-Loire ; Jérôme Samalens, maire de Montégut, conseiller de la communauté de communes du Grand Auch ; Juliette Brocard, conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques ; Philippe Brugère, maire de Meymac, vice-président de l'Association des maires ruraux de Corrèze ; François Chemin, maire de Fourneaux, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Adeline L'Honen, maire de Bats-sur-Mer, vice-présidente de Cap Atlantique ; Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse, ancien député ; Patrice Laurent, maire de Mourenx, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine ; Denis Lamard, conseiller régional Bourgogne - Franche-Comté, président de la Fête de la rose de Frangy-en-Bresse ; Frédéric Hocquard, maire adjoint de Paris ; Hadhoum Tunc, conseillère départementale de la Marne ; Alain Denizot, maire d'Avermes, conseiller départemental de l'Allier ; Gilles Noël, maire de Varzy, vice-président de la communauté de communes du Haut Nivernais-Val d'Yonne ; Daniel Lebeau, maire de Buchères ; Daniel Guérin, maire de Revières ; André Rousset, maire de Lauris ; Pascal Marteau, maire de Premières ; Laura Gandolfi, vice-présidente de Lyon Métropole, maire adjointe de Villeurbanne ; Yann Galut, conseiller départemental du Cher, ancien député ; Patrick Ayache, vice-président de la région Bourgogne - Franche-Comté ; Franck Tison, conseiller départemental de la Manche ; Jean-Daniel Chaoui, conseiller à l'Assemblée des français de l'étranger ; Vincent Danis, conseiller départemental de Loire-Atlantique ; Christophe Premat, chercheur universitaire, ancien député des Français de l'étranger ; Kheira Bouziane, maire adjointe de Quetigny, ancienne députée ; Bassem Asseh, maire adjoint de Nantes, conseiller de Nantes Métropole ; Habiba Bigdade, maire adjointe de Nanterre, conseillère territoriale Paris Ouest la Défense.

III) Les partis politiques cherchent à se relancer

Laurent de Boissieu et Béatrice Bouniol

La République en marche réunit samedi 18 novembre à Lyon son premier « conseil », sorte de « parlement », afin de désigner une nouvelle direction.

Qu'elles soient anciennes ou nouvelles, les formations politiques affichent aujourd'hui leur volonté d'horizontalité. Elles cherchent aussi les moyens de faire revivre le débat d'idées en leur sein.

« Les partis vont mourir... et ils ne le savent pas ! », a pronostiqué dans un livre Robert Hue (Éditions de l'Archipel, 2014), ancien secrétaire national puis président du Parti communiste français. Rien n'est moins sûr.

La vie politique ne saurait exister sans partis. Car d'une part, ils sont incontournables pour permettre à une formation de bénéficier du financement public. Et d'autre part, ce sont les investitures qu'ils accordent qui permettent de modeler une majorité parlementaire, comme l'énonce la Constitution : « les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage ».

La République en marche va ainsi se structurer, samedi 18 novembre, à Lyon, lors de son premier conseil national. Puis ce sera au tour de La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon, les 25 et 26 novembre, à Clermont-Ferrand, pour la phase de mise en œuvre d'une convention organisée sur deux mois.

Mais aujourd'hui, critiqués, mal aimés, les partis politiques, pourtant nécessaires à la vie démocratique, arrivent en dernière position dans le baromètre de la confiance du Cevipof (1) : 11 % seulement des Français interrogés ont confiance en eux, loin derrière les médias (24 %), les syndicats (29 %) et les banques (30 %). C'est pourquoi, à défaut de mourir, les formations politiques cherchent à proposer de nouvelles formes d'organisation et d'engagement. Bref, les partis sont morts, vive les partis !

Rendre gratuite l'adhésion au parti

À commencer par LRM. Novateurs, ses statuts précisent que « l'adhésion n'est pas conditionnée au versement d'une cotisation ». Cela permet au parti, qui se revendique comme « un collectif citoyen », d'afficher un nombre massif d'adhérents : 383 000. Ce qui en fait la première formation politique en termes d'effectifs, devant Les Républicains (235 000). La gratuité de l'adhésion permet toutefois de flouter la frontière entre adhérents et sympathisants en gonflant le nombre des premiers, puisque adhérer devient une démarche qui n'engage pas plus que la simple inscription à une liste de diffusion.

« C'est un symbole démocratique très fort que nous revendiquons car la première barrière c'est l'argent », insiste Arnaud Leroy, ancien porte-parole d'Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle et membre de la direction transitoire collégiale. « Si un jour nous avons besoin de lever des cotisations, ce qui n'est pas le cas



Campus des jeunes Républicains (LR), le 26 août 2017. / Albert Facelly

aujourd'hui, nous le ferions sur les élus qui l'auront été grâce à La République en marche », promet-il. Il est vrai que le parti, qui reçoit en outre des dons, va bénéficier d'un financement public important en raison de sa large victoire aux législatives.

L'idée de gratuité est également présente dans les travaux préparatoires de la convention de La France insoumise : au nom du « refus massif d'une organisation partidulaire traditionnelle, une très grande majorité souhaite que la France insoumise reste un mouvement sans carte d'adhésion et respecte le niveau d'implication et de militantisme de chaque insoumis et insoumise », peut-on lire dans les documents internes.

Lancer son propre réseau social

D'autres structures ont tenté d'aller plus loin. En janvier 2010, le PS (La Coopérative politique ou Coopol) et l'UMP (Les Créateurs de possibles) ont lancé parallèlement leur propre réseau social. Même chose pour le FN en mai 2014 (Les Patriotes). Mais l'échec fut à chaque fois au rendez-vous. Seule EELV est parvenue à pérenniser un Réseau coopératif qui se veut « un espace politique au-delà des partis » afin de « favoriser le renouvellement du personnel politique et la mobilité entre partis et associations au gré des choix personnels et des circonstances ».

Entrepreneur du numérique de 46 ans et engagé dans le combat associatif environnemental, Pierre Ristic est devenu cette année coopérateur, puis dans la foulée candidat aux législatives. « Beaucoup de gens sont en attente d'une reconstruction des partis politiques : l'idée des coopérateurs m'a séduit car c'est l'entité de la société civile au sein d'EELV, avec une procédure d'inscription plus ouverte et moins chère, explique-t-il. C'était un peu du Macron avant l'heure ! ».

Instaurer un fonctionnement participatif

À côté de la gratuité, « consultation citoyenne » et « tirage au sort » sont les autres maîtres mots du renouvellement. Car l'une des principales critiques adressées aux partis politiques traditionnels est leur fonctionnement trop vertical dans un monde où l'horizontalité semble progresser.

« C'est la preuve, explique Loïc Blondiaux, professeur de sciences politiques, que l'impératif participatif s'impose aujourd'hui à tous les secteurs de la vie politique. Les partis se sentent obligés de le mettre en avant dans leur fonctionnement ». Ce qui leur permet aussi de faire vivre en interne le débat d'idées, au-delà de ce qui n'a jamais cessé d'exister, des échanges avec les « think tanks » à l'invitation d'intervenants extérieurs, intellectuels, universitaires ou professionnels.

L'opposition s'en empare, La France insoumise

de Jean-Luc Mélenchon en tête. Après avoir effectué la synthèse des 4 000 contributions sur l'organisation du mouvement et fait sélectionner en ligne les campagnes prioritaires par ses adhérents, LFI tiendra prochainement sa convention « de mise en œuvre ». Parmi les 1 500 participants, 75 % seront tirés au sort, 25 % étant issus des différents espaces du mouvement. Quant au PS et au Mouvement du 1er juillet de Benoît Hamon, ils ont lancé tous deux fin octobre une vaste consultation en ligne auprès de leurs militants et sympathisants.

Consulter les adhérents

Côté majorité, on tient à ne rien perdre de la marque de fabrique initiale. En vue de son premier Conseil national, LREM a organisé une consultation sur « la charte des valeurs » du mouvement, suivi d'un appel à candidature pour siéger au Conseil national. 25 % de ses membres seront tirés au sort parmi les « adhérents n'exerçant pas de mandat électoral à la date à laquelle il est procédé à la désignation », 75 % étant des élus LREM et des référents départementaux. Les statuts votés cet été prévoient également d'institutionnaliser des mécanismes de consultation, d'interpellation et de participation auprès des instances nationales.

Mais l'appel aux adhérents est aussi utilisé par les partis politiques plus anciens. En mai 2015, Les Républicains lançaient l'application « Direct Citoyen » dans un double objectif : prendre en direct le pouls du peuple de droite et se constituer un fichier de sympathisants.

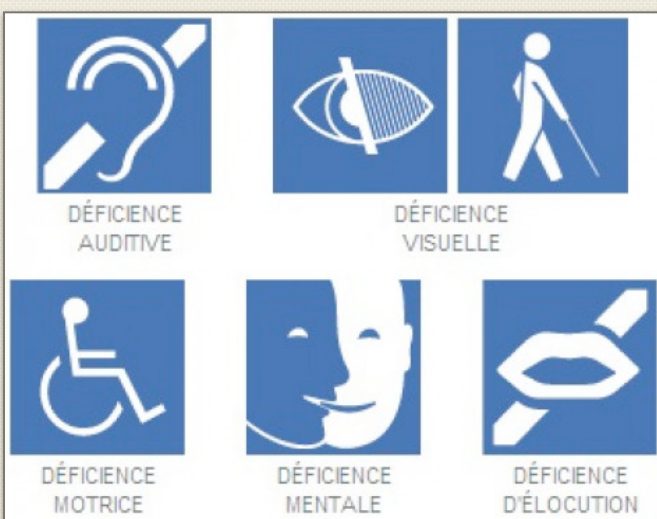
Et, dans la perspective de son congrès, en mars 2018, le FN vient d'envoyer aux adhérents un grand questionnaire. Ses résultats n'auront toutefois aucune portée contraignante pour Marine Le Pen. « Les formes de consultation mises en place au sein des partis coexistent souvent avec un centralisme et une verticalité dans la prise de décision, confirme Loïc Blondiaux. Aucun parti n'a encore réussi à concilier horizontalité et verticalité ».

Laurent de Boissieu et Béatrice Bouniol

la-croix.com

IV) Emploi des handicapés, ça va s'arranger ou pas avec les ordonnances ?

Daniel Roucoux



Le taux d'emploi des travailleur(euse)s handicapé(e)s est de 3,4%, loin des 6% imposés par la loi. Qu'attendre des ordonnances réformant le code du travail ?

La semaine pour l'emploi des personnes handicapées s'achève. Son but est de rappeler l'obligation d'emploi par les entreprises des travailleurs reconnus handicapés

Cela a d'ailleurs fait l'objet d'une Convention nationale 2017-2020 de mobilisation pour l'emploi des personnes en situation de handicap qui reste à signer entre l'Etat, l'Agefiph, Pôle emploi, les régions, la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), les départements, la caisse nationale d'assurance maladie, la caisse centre de MSA, le RSI, le Cheops (Conseil national handicap et emploi des organismes de placement spécialisés) et l'UNML (union nationale des missions locales).

Petit historique législatif

C'est la loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés qui a mis en place l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

Cette loi a été confortée par la « grande » loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Elle-même a fait l'objet de nombreuses autres lois, décrets et arrêtés codifiés dans le code du travail visant à renforcer cette obligation d'emploi assortie de sanctions en cas de manquements.

Ces sanctions prennent la forme d'une contribution Agefiph (association qui gère le fond pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) qui peut être majorée de 1 500 fois le SMIC horaire par travailleur(euse) handicapé(e) non embauché.

Précisons au passage que cette obligation d'emploi est remplie dès lors qu'un employeur accueille des personnes handicapées en stage ou passe des contrats de sous-traitance avec des centres ou des entreprises des secteurs protégés ou adaptés employant des handicapés... pour ne citer que ces exemples permettant aux entreprises de boter en touche.

Quant à l'argent récolté par l'Agefiph pour aider à l'emploi de travailleurs handicapés, on se demande bien ce qu'en fait l'Etat. Cela fera l'objet d'une prochaine enquête.

Dans les faits

Ces chiffres suivants sur l'emploi des travailleurs handicapés en disent mieux qu'un long discours :

- 431 000 travailleurs handicapés sont employés dans 100 000 entreprises d'au moins 20 salariés relevant de l'OETH (obligation d'emploi des travailleurs handicapés), soit un taux d'emploi direct de 3,4%... loin des 6% de l'obligation légale – Rapport de la DARES novembre 2017

- taux de chômage des travailleurs handicapés = 19% (2 fois plus que les non handicapés), soit environ 500 000 travailleurs handicapés inscrits à Pôle emploi (2,4 fois plus qu'il y a 10 ans). 1 sur 2 d'entre eux est âgé de 50 ans et plus et 1 sur 4 d'entre eux est au chômage depuis au moins 3 ans – Tableau de bord Agefiph 2017 emploi et chômage des travailleurs handicapés

Ce tableau de bord chiffré de l'Agefiph, vous le

lirez, confirme que les emplois proposés aux travailleurs handicapés sont surtout des emplois précaires ou aidés (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, d'insertion professionnelle, de placements Cap emploi, de maintien dans l'emploi). Soulignons-le, en plus des Aides Agefiph les entreprises reçoivent de nombreuses aides pour l'emploi de travailleurs handicapés

Les ordonnances Macron en question

Dans un entretien à Handirect du 13 novembre Muriel Penicaud, ministre du travail, précise, à propos des ordonnances réformant le code du travail que « le code du travail, en simplifiant l'accès aux règles, contribuera donc aussi directement à l'objectif global de faciliter l'entrée sur le marché du travail des personnes en situation de handicap. »

Sur la prise en compte des situations de handicap dans le droit conventionnel, elle indique : « les ordonnances en font un des thèmes prioritaires des branches, en les plaçant parmi quatre thèmes que la branche peut décider de bloquer par rapport à la négociation d'entreprise. »

Dans l'interview téléchargeable ci-dessus, elle ne rassure pas sur les répercussions à l'encontre des travailleurs handicapés de la fusion des IRP notamment la suppression du CHSCT, l'assouplissement des règles de licenciement et la diminution des contrats aidés.

En effet, pas de quoi convaincre une association comme le CDTHED - Comité pour le droit au travail des handicapés et l'égalité des droits - qui considère dans une Résolution du 30 septembre 2017 que « les cinq ordonnances réformant le code du travail vont remettre en cause des droits acquis par les travailleurs, ce qui va pénaliser en premier, les plus fragiles d'entre eux, les travailleurs handicapés. »

Et de prendre deux exemples :

- « le CHSCT (Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail), acteur essentiel de la prévention des risques professionnels, va disparaître. Ces missions seront assurées par un CSE-Comité social économique

Or les représentants du personnel qui y siègeront, plus généralistes, que les membres actuels des CHSCT, auront moins de temps à consacrer à chacun des domaines de compétences du CSE et donc aux travailleurs handicapés. »

- « Le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif va faciliter les licenciements abusifs des travailleurs handicapés ou de travailleurs devenus handicapés suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle. »

Sans oublier la réforme de l'inaptitude qui facilite le licenciement pour inaptitude faute de poste de reclassement (et des postes de reclassement pour les travailleurs handicapés ça n'abonde pas).

Daniel Roucoux
Journaliste, rubrique "Vos droits"

l'Humanité.fr

V) Le « Pervers Narcissique », ou l'art de manipuler ? Son portrait, sans état d'âme...



Rodolphe OPPENHEIMER (Psychanalyste Français, Membre associé de l'Institut National de Psychanalyse, auteur de 2 nouveaux ouvrages : « Peur, angoisse & phobie » (aux Editions Marie B, Novembre 2017) et « Se libérer des troubles anxieux par la réalité virtuelle » (aux Editions d'Eyrolles, Novembre 2017))

Si les pervers narcissiques ne représentent en soi qu'une petite partie de la population, il devient « dangereux » de les croiser, de les fréquenter puis de les aimer, car comme une toile d'araignée qui se tisse à votre insu, vous tomberez assurément dedans. Avez-vous déjà vu des magiciens sortir des lapins d'un chapeau ?

Oui, il y a peut-être un truc, mais à l'évidence le lapin sort du chapeau. Le pervers narcissique a aussi son truc et ce « truc » généralement c'est vous !

Il relève d'une forme de toxicité déconcertante.

Son portrait :

Au fil du temps, les noms utilisés pour dénommer, pour dénoncer cette catégorie d'individus ont évolué, ils tombent même à présent dans le « domaine public » des bâtisseurs de souffrances. Vous en connaissez, vous en croisez. « Lui là-bas à côté de la photocopieuse, oui, celui qui a l'air si timide, si fragile, incroyable, je pensais qu'il avait un style bien particulier. Elle aussi jolie et douce, celle qui est surnommée la femme enfant ! »

Le danger justement c'est leur aspect dit « normal », ils peuvent être un collègue, une amie, un parent, à première vue ils sont agréables, prévenants, avenants, ils ne lésinent pas sur les chocolats et les roses. Elles ne comptent plus leur temps pour être aux petits soins avec lui. Ce n'est que plus tard à leur contact que des sensations bizarres, étranges apparaissent, que la rose se fane et que le chocolat commence à avoir un goût amer.



Leurs proies commencent à ressentir un grand vertige, elles sont prises d'un sentiment de culpabilité, et se considèrent fautives de tout. Ce n'est qu'à ce stade où l'on perçoit leur narcissisme pathologique.

Souvent ces hommes ou ces femmes sont décrits comme des manipulateurs, mais tout est dans le

degré et la nuance, dans le but recherché par celui ou celle qui veut arriver à ses fins. Certains le pratique en amateur, malheureusement d'autres sont des professionnels. Ils peuvent et ils savent donner l'impression à celles et ceux auxquels ils s'adressent, qu'ils sont ce qu'il y a de plus beau au monde, puis qu'ils deviennent ce qu'il y a de plus laid.

Combien de femmes m'ont dit en consultation : « Regardez ce que je suis devenue, je suis laide et affreuse, il me l'a dit et il a raison ! », étrangement j'ai reçu plus de femmes évoquant des pervers narcissiques que d'hommes même si les cas existent.

À l'image d'une secte ou d'un gourou, leurs paroles deviennent paroles d'évangile ; les pervers narcissiques justifient leur existence en broyant leurs victimes, cela leur permet de prendre un ascendant terrifiant. Telle une bactérie, ils ou elles jouissent à contaminer leur entourage, vous devenez le billet gagnant d'une loterie diabolique.

Un pervers narcissique a toujours plusieurs proies et court plusieurs lièvres à la fois, en prétextant aller voir un parent souffrant qu'il semble être le seul à soulager, un ami en détresse qui se suiciderait sans lui... Il a toujours le beau rôle. Sans doute aurait-il eu le premier prix du conservatoire, tant il fait un acteur crédible.



Les angoisses de Valérie...

Valérie – 46 ans – a vécu longtemps avec un grand manipulateur, elle me raconte en séance ses pics, ses petits mots assassins, ce regard glacial rempli de mépris, des temps de silence insoutenable mettant Valérie très mal à l'aise. Elle est obligée de s'accrocher au fauteuil tant l'angoisse est forte, je l'invite à inspirer doucement par le nez et souffler très calmement afin qu'elle ne soit pas hypo ou hyper ventilée ce qui serait vecteur d'une attaque de panique. Je suis obligé de montrer à Valérie comment éviter une telle crise, nous alternons donc psychanalyse et thérapie comportementale et cognitive (TCC). Chaque matin, elle se souvient, se sentir de plus en plus un « rien du tout » comme elle me l'a évoqué ; elle me raconte avoir subi les « pires humiliations » : « Il me disait, je t'aide pour que tu ailles mieux, c'est pour toi, pour ton bonheur uniquement ».

Miroir aux alouettes

Nicolas se souvient de ses copains qui lui demandaient s'il n'avait pas une sœur tant elle avait l'air d'être parfaite, il préférait garder le « secret de la honte » comme il le nommait.

A l'image de personnalités bipolaires, ce qu'ils montrent à l'extérieur ou en groupe est l'antipode de ce qu'ils sont dans l'intimité. Cette mutation peut s'opérer en un rien de temps, ce qui donne un sentiment d'insécurité total. Quand vous leur donnez tort, une tristesse, tout comme une crise de fureur peuvent émaner d'eux.

Vous voulez y croire et encore y croire

A nouveau charmeur, drôle, spirituel et cultivé,

vous vous apercevez que ce qui va mieux un jour vous est facturé au centuple le lendemain. Vous avez des doutes, pervers narcissiques ou pas, faites comme un moteur de recherche, cherchez si votre nouvelle amie peut avoir certaines caractéristiques comme : la critique facile, l'art de la culpabilisation, la facilité à remettre sur l'autre ses propres erreurs, ses changements de points de vue, ses mensonges et sa jalousie.

Quand vous ressentez un sentiment désagréable de perte de liberté, c'est que son entreprise de démolition fonctionne parfaitement ; lorsqu'à son contact, vous vous sentez comme une petite fille ou un petit garçon craignant un adulte, c'est qu'un cran de plus est atteint.

Ils savent qu'un appel de leur part va semer la confusion chez vous durant plusieurs jours où ils batifoleront avec une ou un autre à qui ils feront la même chose et ainsi de suite.



Les désillusions de Pamela...

Pamela se souvient avoir rencontré « l'homme de sa vie ». Il avait les mêmes goûts qu'elle, il approuvait tout ce qu'elle faisait, allant jusqu'à un certain mimétisme les premiers temps. « Il se montrait un amant efficace », nous raconte Pamela, il faisait cela avec « une sensualité intarissable ». Pamela me pose énormément de questions et si, et si... que serait-il arrivé ?

Nous entamons un exercice consistant à ne pas laisser un scénario inachevé, une fois que nous avons effectué ce travail Pamela semble avoir moins de regrets.

Il ne s'agit malheureusement que d'une technique pour agripper, puis comprendre le rêve de sa conquête, le plus important pour elle, puis il donnera l'impression qu'il est la seule personne sur cette terre à pouvoir lui faire atteindre cela, ce « nirvana ».

Cette trouvaille lui permettra de se rendre indispensable et de tirer les ficelles de sa victime, qui sera réduite au stade de marionnette.

La victime, petit à petit, va se renfermer sur elle-même, apeurée par des représailles qu'elle pourra imaginer sous toutes les formes, morales comme psychiques.

Il faudra désormais tout faire pour le ou la contenter lui et uniquement lui, quitte à dormir par terre pour qu'il ait encore plus de place dans le grand lit froid.

Le pervers narcissique n'a au fond pas d'affect. A l'image d'un acteur de cinéma, il y a un texte, un plan de travail, un début et une fin et surtout des attentes.

Même s'ils sont adultes, ils ont six ans dans leur tête, ils sont au sommet de leur immaturité. Ils nuisent aux stades les plus importants ; c'est pourquoi il ne faut rien en attendre, les fuir au plus vite et ne pas se laisser contaminer car la guérison est longue et douloureuse.

Cependant, à celles et ceux qui veulent se soigner,

se désintoxiquer, des professionnels connaissant parfaitement bien ce sujet, ils sont là pour vous accompagner, vous aider, vous soigner de ces personnalités hautement toxiques.



Nous remercions vivement **Rodolphe OPPENHEIMER** (Psychanalyste Français, Membre associé de l'Institut National de Psychanalyse, de L'AFTCC, il possède une expérience de 20 ans, spécialiste en thérapie comportementale et en Psychanalyse, il développe le traitement des phobies par la réalité virtuelle), pour son expertise professionnelle en proposant le partage de ses articles, pour nos fidèles lecteurs de www.managersante.com

Biographie de l'auteur :

Rodolphe Oppenheimer est un psychanalyste français, Membre associé de l'Institut National de Psychanalyse, de L'AFTCC il possède une expérience de 20 ans, spécialiste en thérapie comportementale et en Psychanalyse, il développe le traitement des phobies par la réalité virtuelle.

Petit fils de Lucie et d'Edgar Faure, il est Président-Fondateur depuis 2003 de l'association Edgar Faure, ainsi que du Prix de Littérature Edgar Faure. Il est Chevalier de l'Ordre du Mérite, des Palmes Académiques, du Mérite Agricole et des Arts et des Lettres.

Auteur de plusieurs ouvrages, dont « Edgar Faure, Secrets d'Etat, Secrets de Famille », « Sans Totem ni Tabou » Editions Ramsay « Peur, angoisse & phobie » (Editions Marie B , Novembre 2017) et « Se libérer des troubles anxieux par la réalité virtuelle » (Editions d'Eyrolles, Novembre 2017). En collaboration avec le Dr Éric Malbos et le Professeur Christophe Lançon (CHU de Marseille)

managersante.com



A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU